
Réforme foncière et accueil des investisseurs à Madagascar : l'ambivalence de la politique foncière

Perrine Burnod*¹

¹UMR Tetis Observatoire du foncier – CIRAD – France

Résumé

Atelier : Lire l'Etat par le foncier : les transactions foncières comme objet de recherche
- Sina Schlimmer & Claire Médard

Résumé provisoire. Depuis 2005, Madagascar est le théâtre d'une vague d'investissements fonciers et d'une réforme foncière jugée comme l'une des plus innovantes d'Afrique, basée sur la décentralisation de la gestion foncière et la reconnaissance légale des droits coutumiers. Sur cette période de 10 ans, il s'agit de savoir si la réforme foncière a freiné ou facilité les appropriations foncières et, en retour, si la présence de ces investisseurs a influé sur la gestion foncière de l'Etat. L'article démontre que les lois, les institutions et les outils instaurés par la réforme n'ont pas eu d'effet notable sur l'accès à la terre des investisseurs du fait d'interventions portant sur des territoires et des réseaux d'acteurs disjoints. Il souligne qu'au contraire, les sollicitations des investisseurs ont incité l'administration foncière à aller à contre courant de la réforme en revendiquant les terres comme appartenant à l'Etat et en renforçant la centralisation de leur gestion. Le cas malgache montre ainsi que l'enjeu clé dans la régulation des investissements n'est pas la seule formalisation des droits mais le niveau effectif de décentralisation et d'inclusivité de la gestion foncière.

*Intervenant